



10 questions des usagers 10 réponses des ingénieurs, cadres et techniciens d'EDF-GDF

Dans le débat médiatique qui est lancé sur la privatisation d'EDF GDF, beaucoup de choses sont dites sur les formes d'action des agents mais trop peu sur les raisons de leur action. Parlons-en.

1 Pourquoi Nicolas Sarkozy veut-il changer le statut juridique d'EDF GDF ?

Plus EDF GDF feront de profits, plus l'état empochera d'argent. Dans les contrats état-entreprise signés entre le gouvernement et les entreprises EDF et GDF, l'état s'est arrogé le droit de récupérer la moitié des bénéfices, ce qui permet de boucher une partie du déficit public tant encadré par les critères de stabilité de Bruxelles.

EDF et GDF sont des EPIC (Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial) dont la finalité est la vente d'électricité et de gaz au prix de revient, sans profit.

Si EDF et GDF étaient transformées en SA (Sociétés Anonymes), leurs finalités seraient alors de dégager le plus grand profit possible dans le cadre de la concurrence.

D'où l'intérêt de Sarkozy au changement de finalité des entreprises pour servir des ambitions personnelles au détriment de l'intérêt général.

Cela peut à terme nous faire courir de grands dangers car le nucléaire, par exemple ne doit pas être soumis à des critères de rentabilité du privé qui conduisent déjà à tant de catastrophes industrielles.

2 Le changement de statut juridique aura-t-il un effet sur les prix ?

Le fait de passer d'EPIC à Société anonyme dans un secteur livré à la concurrence poussera EDF et GDF à aligner leurs prix sur ceux de la concurrence étrangère. Or aujourd'hui EDF vend ses kWh 15 % moins cher que ses concurrents des pays européens. Une note interne annonce que d'ici 3 ou 4 ans, EDF vendra ses kWh, 1 centime de moins que les concurrents soit 15 % d'augmentation pour les usagers.

Le changement de statut d'EDF et GDF dans le cadre concurrentiel fera donc augmenter les prix.

3 Que change la proposition de reporter l'ouverture du capital ?

C'est pour faire croire qu'il ne privatise pas les entreprises et pour temporiser face à la pression de l'action du personnel. L'essentiel pour Sarkozy, c'est bien le changement de statut juridique pour remettre en cause la véritable notion fondamentale de service public de vente au moindre coût. L'énergie n'est pas une marchandise comme les autres, elle doit continuer d'être soustraite à la loi du profit dans l'intérêt général.

Combien d'entreprises vont délocaliser leur production si le coût du kWh augmente de 30 à 40 % en quelques mois comme viennent de le vérifier les gros consommateurs qui ont tenté l'aventure de quitter EDF.

De plus, si le capital est ouvert de manière différée, il faudrait que les usagers paient en plus la rémunération des actionnaires (entre 10 et 15 % de dividende).

4 La concurrence ne devrait-elle pas permettre de baisser les prix ?

En théorie deux entreprises capitalistes sont censées se concurrencer, mais dans les faits, partout dans le monde, on assiste à un partage des marchés et à la reconstitution de quasi-monopoles privés.

Une enquête annuelle internationale par un organisme indépendant (NUS) a chiffré à 18 % l'augmentation moyenne des prix de l'électricité depuis la mise en œuvre de la libéralisation mondiale de ce secteur.

5 L'augmentation des prix est-elle dûe uniquement à la rémunération des actionnaires ?

Non il y a d'autres facteurs qui conduisent à cette augmentation.

Tout d'abord la mise en concurrence conduit à aligner les tarifs des services publics sur les prix de la concurrence, puis il faut rémunérer les actionnaires, puis interviennent des augmentations liées à la spéculation sur les déséquilibres entre l'offre d'électricité et la demande. Moins il y a d'électricité sur le marché plus elle est chère.

6 Comment intervient ce déséquilibre production-consommation ?

Tout simplement parce que, partout dans le monde, personne ne veut investir dans la production d'électricité. Le temps d'amortissement du capital investi est beaucoup trop long (15 à 20 ou 25 ans). Or les capitalistes aujourd'hui n'investissent pas si le retour sur investissement est supérieur à 3 ou 4 ans. Les seuls investissements actuels jugés rentables sont les turbines à gaz qui sont un gâchis écologique, on brûle une énergie pour en produire une autre en contribuant à l'effet de serre...

Du fait du manque généralisé de production pour répondre à la demande, ceux qui sont servis sont ceux qui peuvent payer plus cher... C'est pour cette raison de scandale de spéculation, que les entreprises avaient été nationalisées en 1946.

En Californie certains producteurs avaient fermé des centrales pour faire flamber les prix ! Parmi tous les pays frontaliers de la France qui ont déréglementé leur secteur électrique, pratiquement aucun pays ne produit autant qu'il ne consomme.

Que se passera-t-il en cas de vague de froid sur toute l'Europe ?...



7 La libéralisation de l'énergie ne marche nulle part au monde : pourquoi s'entêter ?

Nicolas Sarkozy ne pense actuellement qu'à une chose : réduire le déficit public si besoin en vendant EDF GDF par appartement L'empressement est donc complètement conjoncturel et consiste aussi à essayer de redonner une image d'autorité pour retrouver de la crédibilité au gouvernement. Mais le coup de force est particulièrement mal choisi.

De manière plus profonde EDF et GDF sont aujourd'hui dans l'œil du cyclone d'une stratégie mondiale et européenne de privatisation de l'ensemble des services publics.

Nous ne nous y trompons pas, les arguments sur le statut du personnel et ses acquis n'ont rien à voir dans l'affaire, c'est avant tout la volonté de « marchandiser » tout ce qui échappe à la loi du marché (énergie, transport, éducation, santé) et donc des profits qui guide ces réformes.

Quelles sont vos propositions CGT ?

Le constat c'est que plusieurs pays ont déjà renationalisé des entreprises qu'elles avaient privatisées. Pour la CGT le statut d'EPIC est le seul statut correspondant à nos missions de service public. Nous pensons que pour le développement industriel d'EDF et de GDF leur fusion devient indispensable. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé en Allemagne entre EON et Rhurgas, les 2 plus grands électriciens et gaziers et la même chose se prépare en Espagne.

La question qui reste posée est celle du développement d'EDF GDF à l'international : doit-on le faire avec les deniers des usagers français et pour quels types de projets ? Nous ne partageons pas les aventures purement spéculatives de rachat mais sommes favorables aux coopérations de développement pour construre de nouveaux moyens de production et de réseaux.

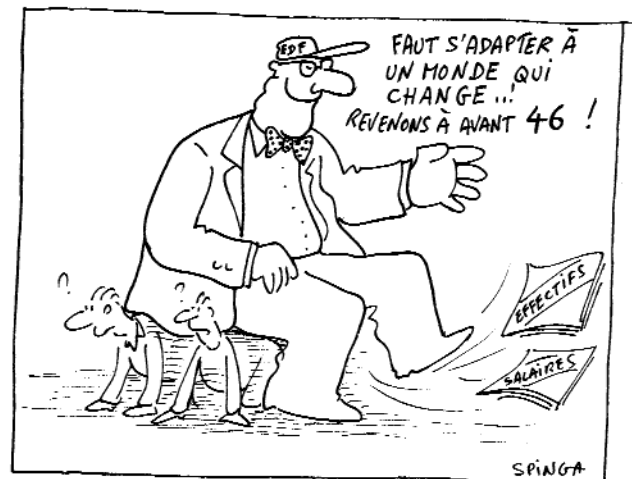
Sur toutes ces questions, nous pensons que les usagers qui ont payé par leurs factures la construction de tous nos ouvrages de production et de transport d'énergie sont les véritables propriétaires d'EDF GDF. L'état veut privatiser ces entreprises, qui appartiennent à la Nation, sans aucune indemnité ce qui est contraire au principe de propriété qui est dans la Constitution française. A minima c'est un référendum qui devrait en décider.

Le statut d'EPIC est –il un handicap pour trouver des financements pour se développer ?

Pas du tout, ce serait même plutôt le contraire. En effet il est plus facile de trouver de l'argent pour un établissement public garanti par l'état que pour une société anonyme. C'est ce qui est reproché à EDF GDF comme un élément de distorsion de concurrence pour justifier la privatisation en SA.

Mais le véritable problème est toujours le même : avec une garantie de l'état ou sans garantie de l'état personne ne veut investir dans la production.

De plus l'ouverture du capital avec le niveau de rentabilité exigé par les actionnaires, cela coûte aujourd'hui plus cher que d'emprunter avec ou sans garantie de l'état.



Même le MEDEF, dans une conférence de presse, vient de déclarer que ce qui l'intéressait, ce n'était pas le changement de statut d'EDF-GDF mais les prix pratiqués. Les patrons s'inquiètent du fait que tout annonce une augmentation importante des tarifs.

Ne défendez-vous pas le statut juridique d'EDF GDF surtout pour conserver les avantages de votre statut national ?

Pour éviter de parler des questions fondamentales sur le besoin de réels services publics et éviter de multiplier les erreurs, comme celle du « soit disant » service public de l'eau, les médias, les patrons et les partis politiques de droite se sont lancés dans une opération de division des salariés et de lynchage médiatique des « soit-disant privilégiés ».

La première des contradictions c'est que malgré leur statut et ces avantages, les agents d'EDF GDF produisent le kWh le moins cher d'Europe. D'autre part, leurs avantages en terme d'activité sociale permettent de donner du travail à des dizaines de milliers de salariés.

Enfin concernant leur tarif particulier d'électricité, il faut savoir que cela est très loin de compenser la faiblesse de leurs salaires en comparaison avec des entreprises de hautes technologies similaires (raffineries de pétrole ou entreprise gestionnaire de réseaux).

D'après une étude d'un mensuel « *Alternatives Economiques* » établissant des comparaisons de

bilans sociaux de plus de 300 entreprises EDF et GDF sont au 100^{ème} rang en matière de salaire moyen annuel toutes primes comprises et avec 35 % de retard sur les entreprises comparables.

Voilà qui devrait faire réfléchir nos détracteurs. Pour Info il faut savoir que pour réussir à embaucher des jeunes diplômés, EDF et GDF ont dû majorer les salaires proposés en recrutant directement au 4^{ème} échelon d'ancienneté...

Si nous nous battons contre le changement de statut juridique c'est avant tout pour conserver le droit à la parole au quotidien pour améliorer en permanence la qualité du service public.

Nombreux sont les salariés de Société Anonyme qui savent que le droit à la parole c'est : « tais toi et bosse ». Nous avons la chance avec notre statut du personnel et ses acquis en matière d'organismes de concertation de pouvoir jouer un rôle de citoyen dans l'entreprise. Sans aucun doute il sera mis à mal avec le changement de statut juridique qui modifie la finalité des entreprises. Nous n'osons pas imaginer les conséquences que cela pourrait avoir sur la gestion des réseaux et de nos centrales thermiques, hydrauliques et nucléaires.



Nous avons besoin de votre soutien dans l'action pour que le gouvernement retire son projet de loi de changement du statut juridique.

L'AVEU BRUXELLOIS

Une directive européenne en cours d'adoption reconnaît l'incapacité actuelle du marché à régler la question de l'équilibre entre la production et la consommation d'électricité.

Au lieu de s'interroger sur le fait que c'est l'introduction du marché dans le secteur électrique qui est à l'origine d'une catastrophe économique potentielle, elle propose des solutions.

1) Il faut augmenter les prix de vente de l'électricité à la production de 15 à 20 % pour rendre « rentables » les investissements dans la production.

2) Cela ne suffira encore pas car aucun industriel ne voudra investir dans des moyens de production pour couvrir uniquement les périodes de pointe. En conséquence, Bruxelles propose d'imposer aux états de construire des moyens de production à mettre en réserve pour aider à passer les pointes de consommation. Qui paiera ?

3) La commission européenne propose d'augmenter le niveau des lignes d'interconnexion entre les pays pour développer les échanges. Si cela peut aider à secourir un pays dont le réseau s'est écroulé cela ne répond pas au problème de la gestion des pointes généralisées en cas de grand froid. Aucun pays autre que la France ne dispose de réserves de production... De plus l'énergie électrique se transporte mal car les lignes chauffent et le coût des pertes en lignes est tel que personne ne veut les payer pour des transports de plus de 100km.

Avec une telle directive, dont personne ne parle, la démonstration est faite que la loi du marché ne fonctionne pas sauf si les prix explosaient pour les profits de quelques-uns.

Mais alors : où est l'intérêt général ?